

**leolea**lebensorte
und lebensart
für kinder

Tarif pour la prise en charge Crèches Centralpark et Eichhörnli

valable à partir du 01.08.2026

Frais pour les enfants de moins de 18 mois	Frais de garde* [CHF/jour]	Frais de repas [CHF/jour]	Les frais comprenant les repas [CHF/jour]	Les frais comprenant les repas [CHF/mois]**
1/1 jour ou 20%	152.60	7.50	160.10	640.40
3/4 jour ou 15%	106.45	7.50	113.95	455.80
1/2 jour ou 10%	84.85	0.00	84.85	339.40

Frais pour les enfants de plus de 18 mois	Frais de garde*** [CHF/jour]	Frais de repas [CHF/jour]	Les frais comprenant les repas [CHF/jour]	Les frais comprenant les repas [CHF/mois]**
1/1 jour ou 20%	125.55	12.00	137.55	550.20
3/4 jour ou 15%	70.25	12.00	82.25	329.00
1/2 jour ou 10%	67.65	0.00	67.65	270.60

La période d'adaptation est considérée comme une période d'accueil payante.

* Les frais de garde plus élevés pour les enfants de moins de 18 mois sont réduits pour les parents ayant droit à un bon de garde, par un bon de garde plus élevé (dépendant du revenu).

** Taxe pour 240 jours de prise en charge par an ou 20 jours par mois facturés forfaitairement pour une prise en charge à 100% (peut contenir de légères différences dues à des arrondis).

*** Valable à partir du mois suivant l'anniversaire.

